

<https://ecole-de-l-etang.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article221>



Inscriptions

- Documents administratifs-Rentrée 2023-2024 - Inscriptions -

Date de mise en ligne : mardi 25 janvier 2022

Copyright © école publique l'Etang Saint Genest Malifaux - Tous droits réservés

Pour inscrire son enfant à l'école, la famille doit être domiciliée sur la commune Saint Genest Malifaux.

A partir du mois de janvier pour la rentrée de septembre de l'année civile en cours, merci de prendre contact par téléphone ou par mail avec Nicolas Poirier (rubrique coordonnées de l'école), directeur afin de fixer un rendez-vous au cours duquel vous visiterez l'école.

Vous pourrez alors rapporter la fiche de renseignements pour inscription jointe (pensez à vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile).

Si l'élève était scolarisé dans une autre école auparavant, fournir le certificat de radiation et le livret scolaire.

Dès la fréquentation de l'école, une attestation d'assurance en responsabilité civile et **individuelle accident** est demandée. Pensez à assurer votre enfant ! Une assurance peut être proposée par l'école, vous pouvez aussi prendre contact avec votre assureur.